

Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale  
(ISPSO)

## Master Universitaire en Pharmacie

# Séance d'information aux étudiant-es MUP1 et MUP2

18 septembre 2023

# Agenda

| Sujet   | Présentateur                   | Diapositive |
|---|--------------------------------|-------------|
| Introduction                                    | Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska | 1           |
| Examen fédéral                                  | Prof. Gerrit Borchard          | 8           |
| Module «Prestations pharmaceutiques»            | Prof. Gerrit Borchard          | 15          |
| Découverte et conception des médicaments        | Prof. Muriel Cuendet           | 16          |
| Développement des médicaments                   | Prof. Francesco Gervasio       | 19          |
| Modélisation et analyse de données              | Prof. Francesco Gervasio       | 21          |
| Medicament et patient IX                        | Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska | 23          |
| Cas cliniques intégrés                          | Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska | 24          |
| Formation interprofessionnelle et communication | Prof. Muriel Cuendet           | 26          |
| Projet interdisciplinaire                       | Prof. Muriel Cuendet           | 28          |
| Option Master                                   | Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska | 29          |
| Stage à option, fraude et plagiat               | Prof. Serge Rudaz              | 31          |
| Charte de l'enseignement et Mediaserver         | Prof. Muriel Cuendet           | 40          |
| Travaux personnels de recherche                 | Prof. Eric Allemann            | 42          |
| Calendrier et les casiers                       | Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska | 49          |

# Introduction



La profession de pharmacien dans toutes ses facettes est basée sur et *nécessite* une formation *scientifique* et *médicale* rigoureuse

[Association](#)[Prestations](#)[Formation](#)

# Prestation

## Publications

[Articles de la CMPS](#)[Beobachter santé](#)[Circulaires](#)[pharmaJournal](#)[pharManuel](#)[pharmActuel](#)[astreaPHARMACIE](#)[pharma30](#)[dosis](#)[Rapport annuel](#)[Faits et chiffres](#)[Rapport d'activité](#)

## Campagnes

[Adipositas](#)[Journée mondiale du rein](#)

## Loi sur les professions médicales (LPMéd)

**Le 20 mars, le Parlement adopte à l'unanimité la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd). C'est la base pour étendre les compétences des pharmaciens.**

La loi révisée, qui entrera progressivement en vigueur au plus tôt au milieu de l'année 2017, établit que pour pouvoir exercer ce métier à titre indépendant, il faudra disposer, comme pour les médecins, d'un titre de formation postgrade. En outre, tous les pharmaciens devront désormais acquérir les principes de base nécessaires à la vaccination ainsi qu'au diagnostic et au traitement des maladies et troubles de la santé fréquents dès leurs études universitaires.

Les membres de pharmaSuisse trouveront sur cette page, après s'être connectés, d'autres informations importantes relatives à l'obligation de détenir un titre de formation postgrade.

# Master :

## Le mariage des sciences fondamentales et cliniques

- Révision des modules “Découverte” et “Développement”
- Introduction des cas cliniques intégrés
- Renforcement de la formation interprofessionnelle
- Organisation des cours transversaux en communication en santé
- Offre de deux parties du cours “Vaccination FPH”
- Offre de nouveaux cours pour suivre des disciplines en plein essor

..tout pour vous préparer à votre vie professionnelle!

# Plan d'étude du master en pharmacie

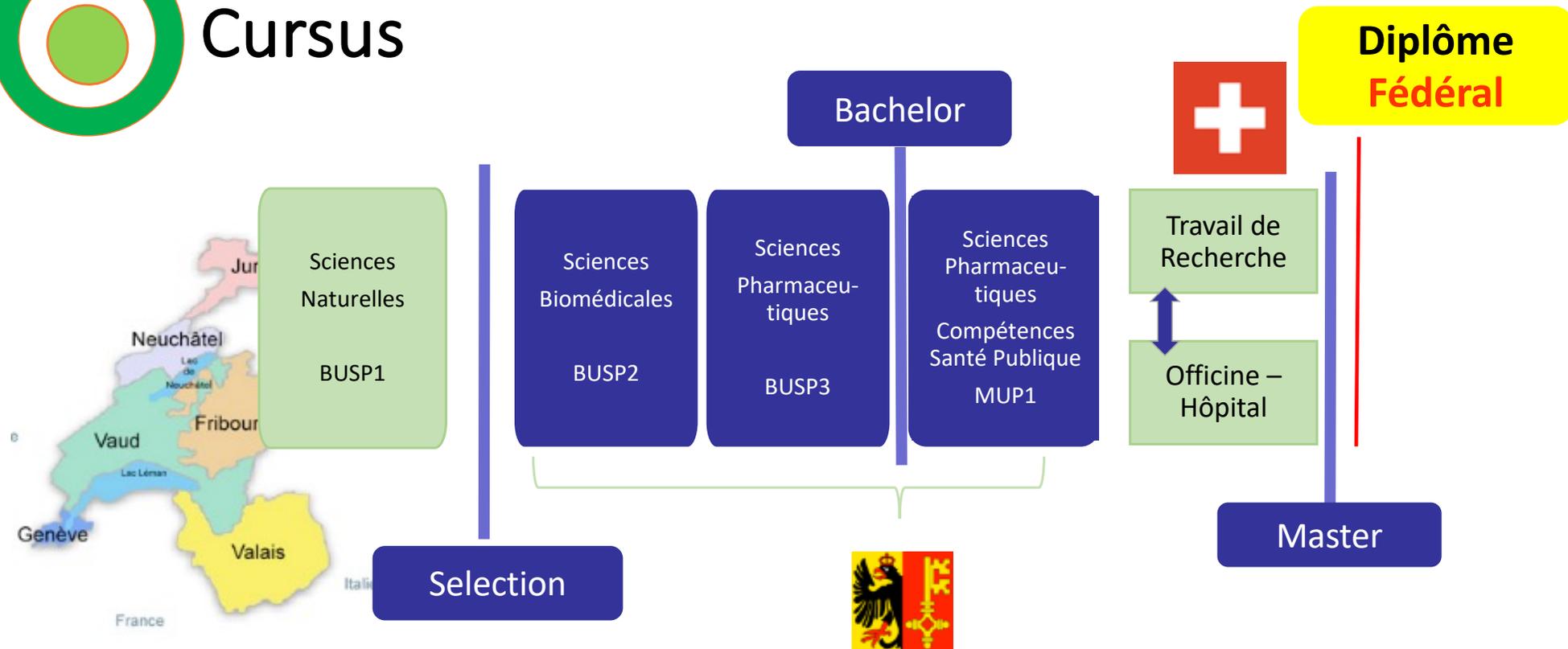
| Note principale   | N° cours | Cours/TP/TD  | Crédits ECTS |
|---|----------|--|--------------|
| 1   | 14H001   | Découverte et conception des médicaments                             | 6            |
| 2   | 14H002   | Développement des médicaments  | 6            |
| 3   | 14H120   | Modélisation et analyse de données                                   | 4            |
| (4)   | 14H051   | Médecine complémentaire et phytothérapie                             | 2            |
| <b>Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives</b> |          |  |              |
| 5   | 14H200   | Capsule médicament et patient IX                                     | 8            |
|   | a        | - Cancer   |              |
|   | b        | - Populations vulnérables  |              |
|   | c        | - ORL/Ophthamo/Dermato   |              |
| 6   | 14H210   | Capsule médicament et patient X                                      | 6            |
|   |          | - Cas cliniques intégrés   |              |
| 7   | 14H300   | Capsule médicament et société IV                                     | 6            |
|   | a        | - Système de santé, droit et économie                                |              |
|   | b        | - Communication et santé   |              |
| <b>Thématiques en sciences pharmaceutiques cliniques</b>      |          |  |              |
| (4)   | 14H100   | Pharmacie vétérinaire, dispositifs médicaux, médecine des voyages    | 2            |
|   | 14H110   | Vaccination et BLS   | 2            |
|   | 14H957   | Préparations pharmaceutiques en petites quantités                    | 3            |
|   | 14H057   | Prestations pharmaceutiques  | 4            |
| 8   |          | Cours à option I   | 3            |
| 9   |          | Cours à option II  | 3            |
| <b>Partie pratique</b>  |          |  |              |
|   | 14H907   | Projet interdisciplinaire  | 5            |
|   | 14H970   | Formation interpro Module 2  | 2            |
|   | 19H980   | Formation interpro Module 3  | 2            |
|   | 14H956   | Formation de suivi pharmaceutique hospitalier                        | 1            |
|   | 14H960   | Travail de recherche (20 semaines)                                   | 25           |
|   | 14H961   | Période d'assistantat (20 semaines)                                  | 25           |
|   | 14H958   | Stage à option : recherche, assistantat, hôpital, autre (5 semaines) | 5            |
|   |          |  | 120          |

- 120 ECTS en deux ans
- Programme:
  - Première année: essentiellement des cours
  - Deuxième année: essentiellement des stages
- **Priorité** aux examens des disciplines qui sont des **prérequis** pour les stages

# Chemin vers l'examen fédéral en Pharmacie



Cursus



# Maîtrise universitaire (master) en pharmacie (2021)

## CONDITIONS GENERALES

### Art. B 14 – Maîtrise universitaire en pharmacie

1. La Faculté décerne une Maîtrise universitaire en pharmacie (Master of Science in Pharmacy), second cursus de la formation de base.
2. L'obtention de la Maîtrise universitaire en pharmacie permet l'accès aux études de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en pharmacie hospitalière ou en toxicologie ainsi qu'aux études de doctorat ès sciences, mention sciences pharmaceutiques. La Maîtrise universitaire en pharmacie donne la possibilité aux étudiants concernés de se préparer aux contenus et formes de l'examen fédéral en pharmacie au sens de la loi fédérale du 1 février 2020 sur les professions médicales universitaires (LPMéd).

# En point de mire... l'examen fédéral

## Structure de l'examen fédéral en pharmacie

L'examen fédéral en pharmacie comprend trois épreuves:

- 1re épreuve: examen écrit (questions à choix multiple): Pharmacothérapie, droit et économie;
- 2e épreuve: examen pratique: fabrication des médicaments en petites quantités;
- 3e épreuve: examen centré sur le patient (ECOS): suivi pharmaceutique et promotion de la santé.

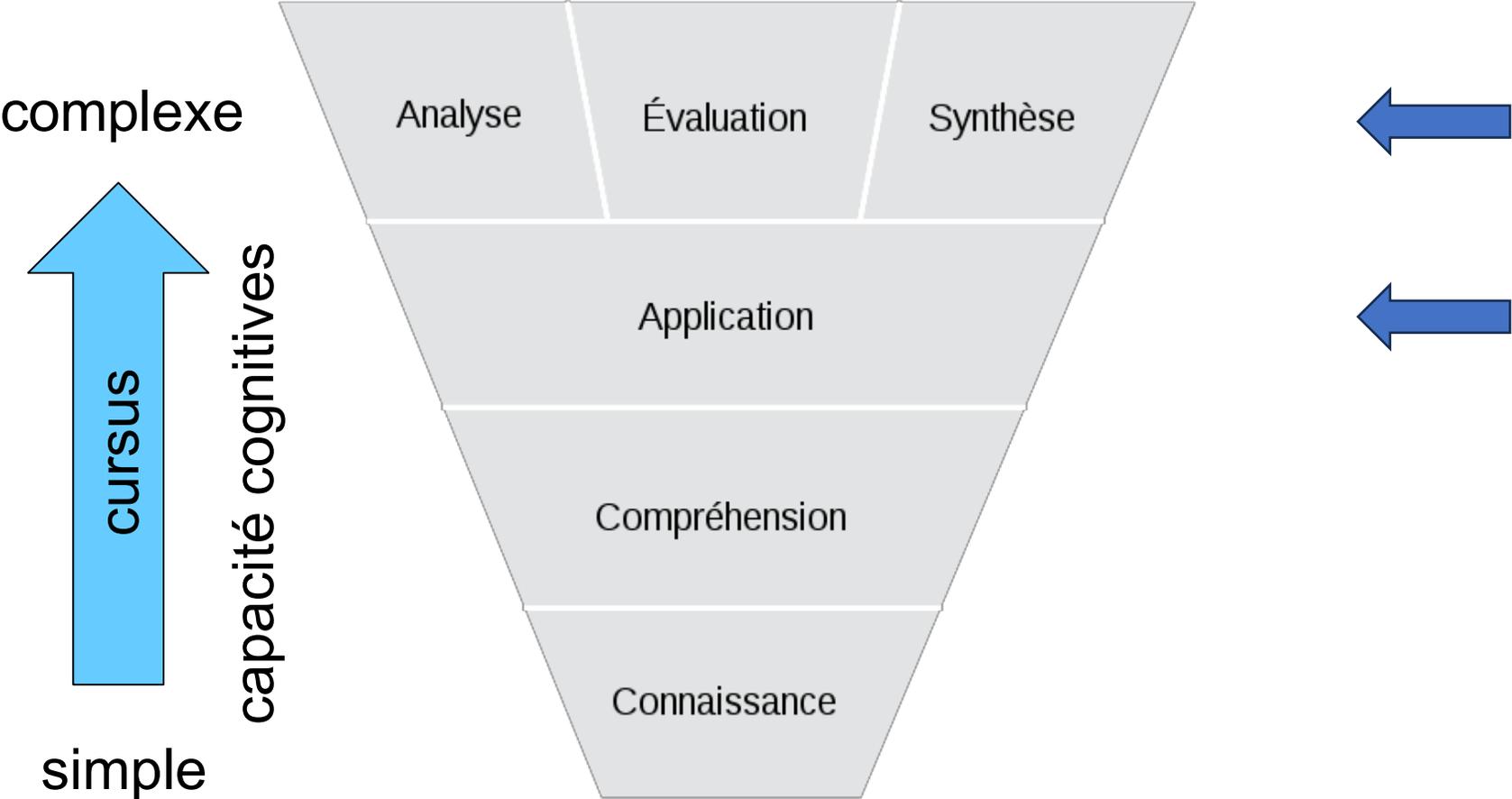
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidgenoessische-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/eidgenoessische-pruefung-in-pharmazie.html>

## Informations supplémentaires

Pour en savoir davantage sur l'examen fédéral en pharmacie:

- Catalogue suisse des objectifs de formation en pharmacie;
- Blueprints examen fédérale de pharmacie;
- Exigences de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», concernant le contenu, la forme, les dates, la correction et l'évaluation de l'examen fédéral en pharmacie;
- Directives de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», sur les détails de l'organisation de l'examen fédéral en pharmacie.
- Lien sur le self assessment de l'épreuve QCM.

# Passage des connaissances aux compétences



# Catalogue d'objectifs de formation en pharmacie selon la LPMed

## Table des matières

Version 2 (2016)

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Introduction .....</b>                                      | <b>3</b>  |
| <b>2. Principes de base pour les objectifs de formation .....</b> | <b>6</b>  |
| <b>3. Standards de qualité.....</b>                               | <b>9</b>  |
| <b>4. Domaines et niveaux de compétences .....</b>                | <b>10</b> |
| <b>5. Objectifs de formation.....</b>                             | <b>12</b> |
| 5.1 Compétences en sciences naturelles et biomédicales.....       | 12        |
| 5.2 Compétences pharmaceutiques .....                             | 13        |
| 5.3 Compétences en santé publique .....                           | 15        |
| 5.4 Compétences en gestion.....                                   | 16        |
| 5.5 Compétences personnelles.....                                 | 17        |
| 5.6 Compétences en méthode de travail scientifique.....           | 17        |

<https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/berufe-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidg-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/pharmazie/lernzielkatalog-pharmazie1.pdf.download.pdf/lernzielkatalog-pharmazie-version-2.pdf>

# En point de mire... l'examen fédéral

Deux années intenses, riches en expériences sur le terrain

... qui vont passer très vite

... une grande matière (contenu) et des compétences pratiques nombreuses à assimiler et à exercer

Un conseil :  
travailler régulièrement et dès la rentrée MUP1

# Examen fédéral en Pharmacie

**Bâle**  
**Berne**  
**Genève**  
**Zürich**

**Mêmes examens, les mêmes jours**

## Examen pratique

Préparations  
pharmaceutiques en  
petites quantités

## Examen QCM

Connaissance des médicaments  
(130 questions) +  
Droit et économie (20 questions)

## Examen OSCE

2 jours (5 postes de 10 min/jour)  
Cas pratiques officinaux (ordonnances,  
OTC, suivi, prévention, etc.)

# Objectifs généraux du cours « Prestations pharmaceutiques »

- ❑ Cours obligatoire (ce n'est pas un répertoire!)
- ❑ Consolider les connaissances et compétences acquises durant le MUP1 et l'assistantat obligatoire en officine, dans l'optique de se donner le maximum de chances pour réussir l'examen fédéral, ainsi que d'exercer leurs habilités à la communication: p.ex. QCM et OSCE «à blanc»



# Découverte et conception des médicaments (14H001)

# Découverte et conception des médicaments

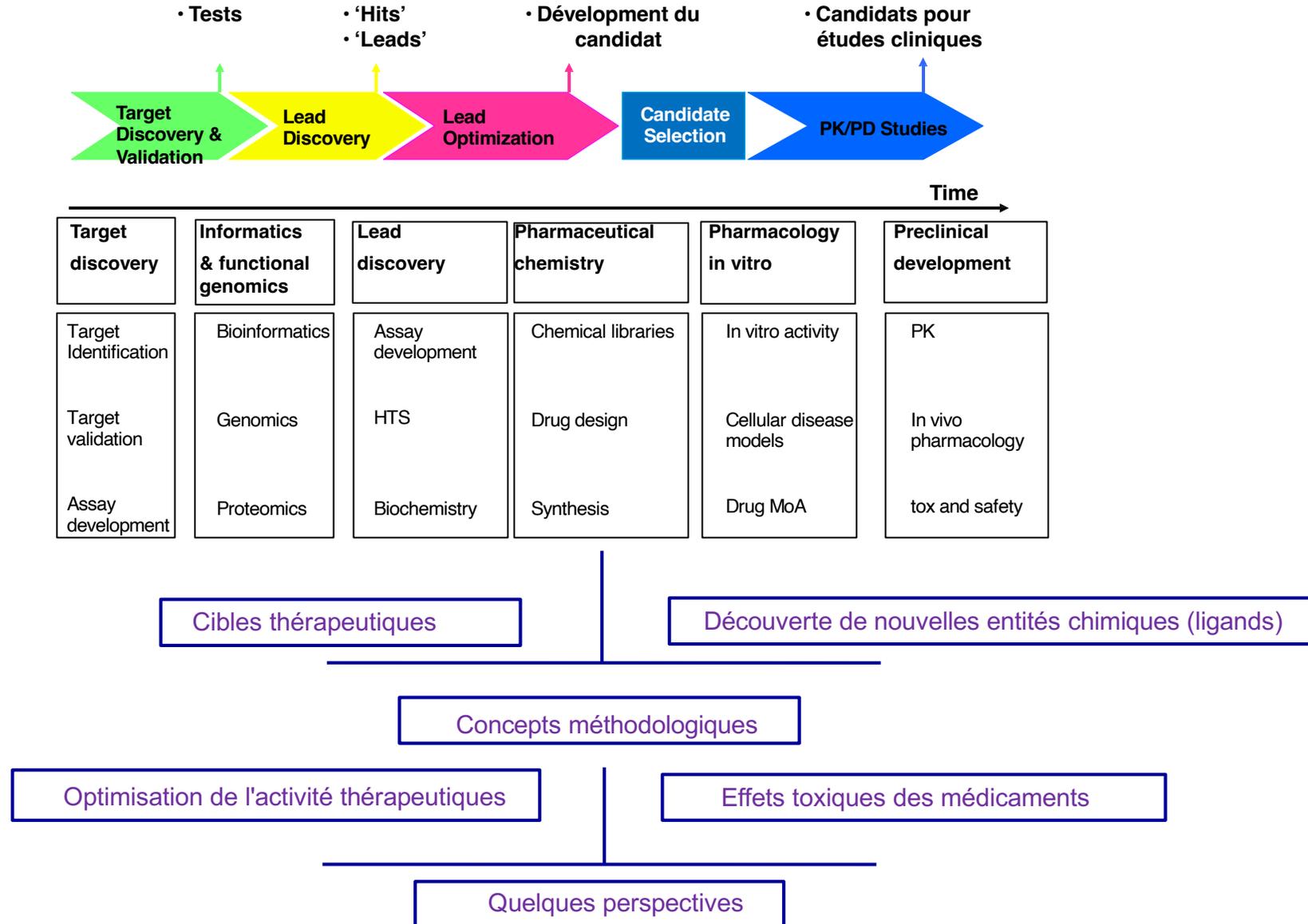


Expliquer les **principes** de la découverte du médicament, depuis **l'identification des cibles** jusqu'à la définition du **candidat clinique** en passant par la découverte et la **validation de la cible**.

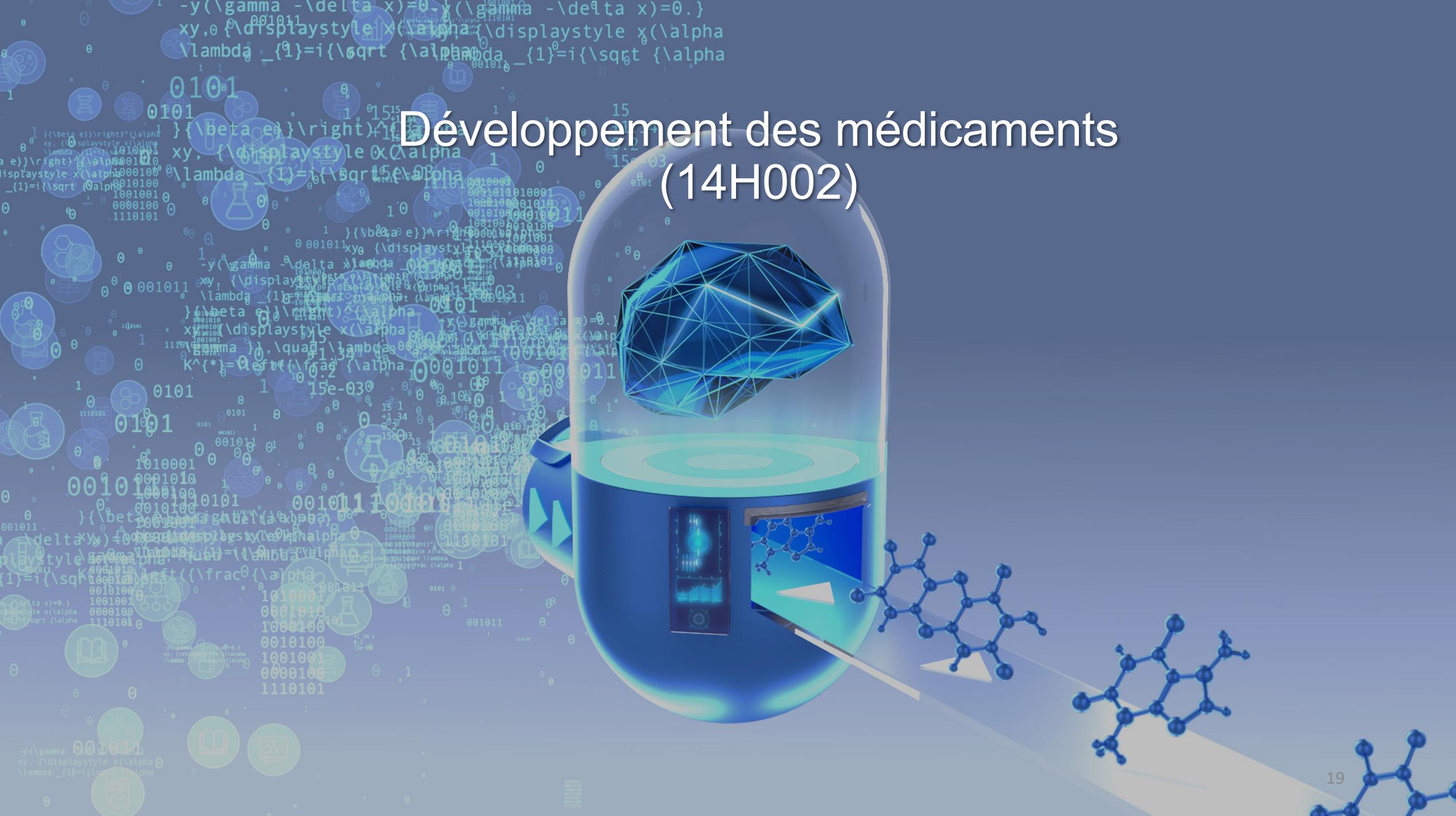
La **génération** de nouvelles entités chimiques au niveau du hit (touche), leur **optimisation** pour arriver au composé « lead » (chef de file) et leur **caractérisation** en termes de PK (ADMET), PD (PoC chez des animaux).

En plus, les étudiant-e-s comprennent, appliquent, évaluent le **processus** qui amène de la validation de la cible jusqu'au choix du candidat pour les essais cliniques.

# Découverte et conception des médicaments : le fil rouge



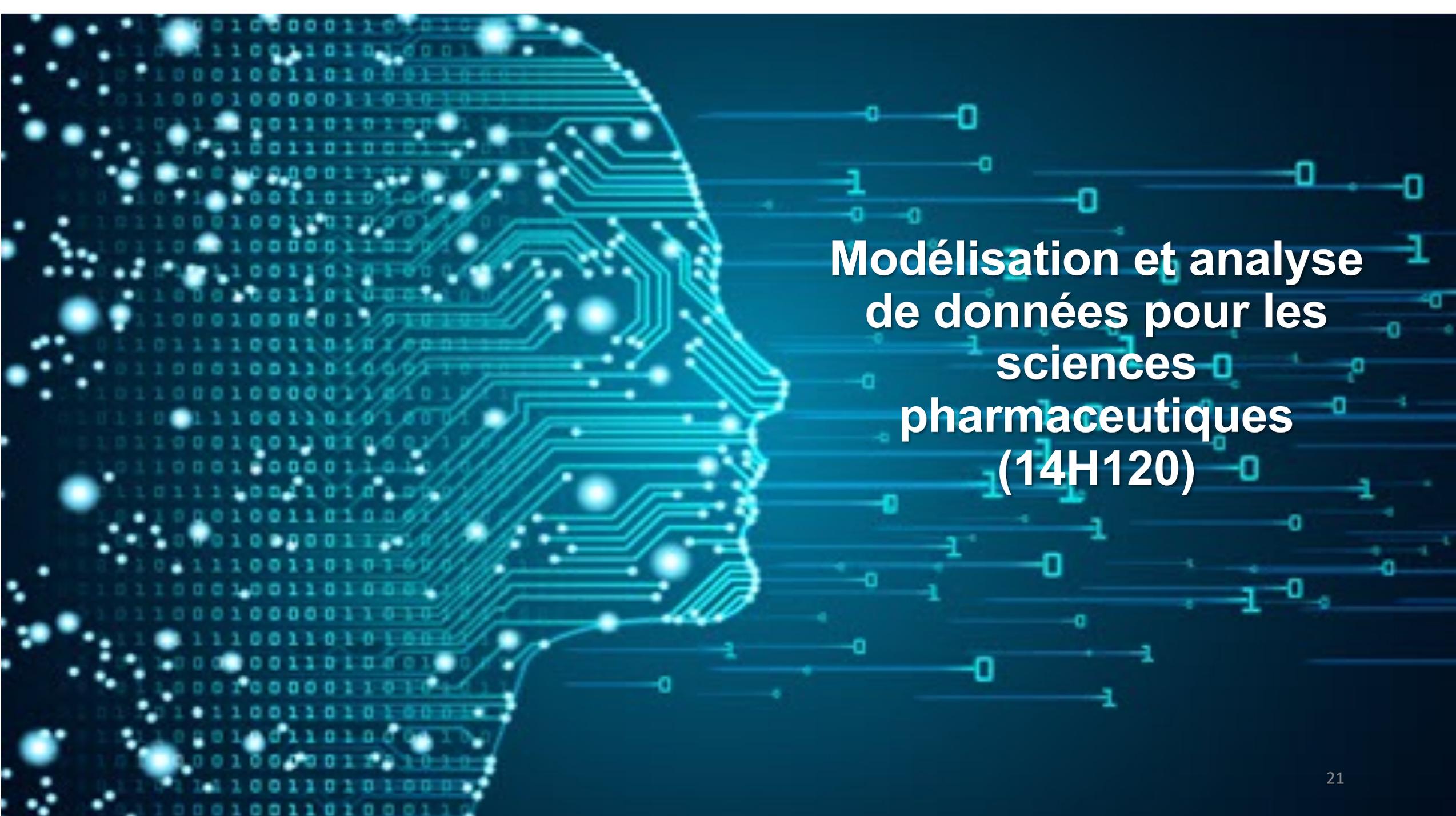
# Développement des médicaments (14H002)



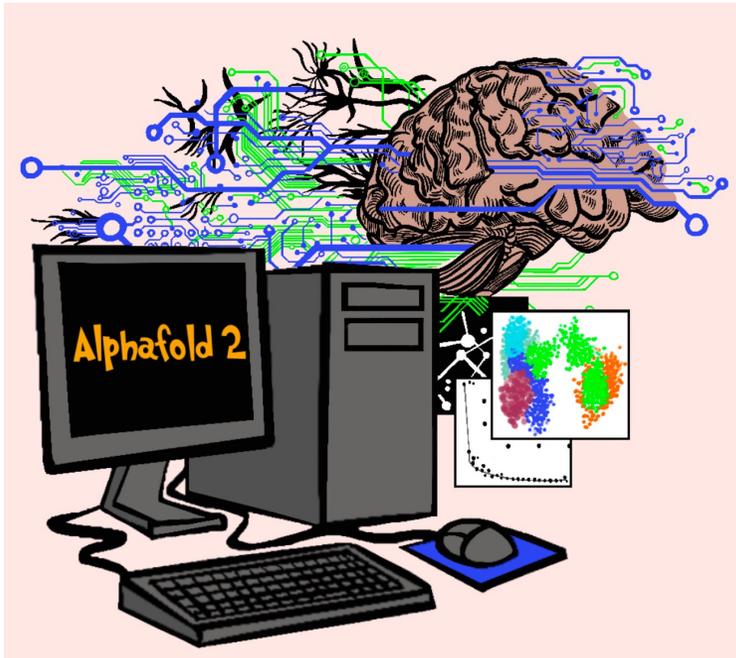
# Développement des médicaments

## Objectifs généraux du module

- Décrire le processus du développement des médicaments et les **aspects industriels** liés.
- Discuter les propriétés des **médicaments biotechnologiques** et leurs applications thérapeutiques.
- Expliquer les principes du ciblage des médicaments et les vecteurs avancés de la "**nanomédecine**".
- Expliquer les **méthodes de conditionnement** et les excipients dans les formulations de médicaments et expliquer leur fonction.



**Modélisation et analyse  
de données pour les  
sciences  
pharmaceutiques  
(14H120)**



Ce cours a pour objectif général l'acquisition des technologies numériques dans le cadre des sciences pharmaceutiques fondamentales et cliniques.

Une attention particulière sera donnée à la modélisation de phénomènes biologiques et à l'analyse de données pour la pharmacie digitale.

Un aspect innovant est que chaque bloc de théorie est suivi de sessions pratiques au TeachLab pour l'apprentissage par la pratique.

Evaluation en cours de semestre.

Langue : anglais et français.

# Capsule médicament et patient IX (14H200), 8 ECTS

Responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska ([patrycja.nowak-sliwinska@unige.ch](mailto:patrycja.nowak-sliwinska@unige.ch))

L'évaluation de chacun des 3 cours compris dans cette capsule aura lieu hors-session d'examen (à 3 dates durant le semestre d'automne) :

14H200a : Cancer (resp. Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska)

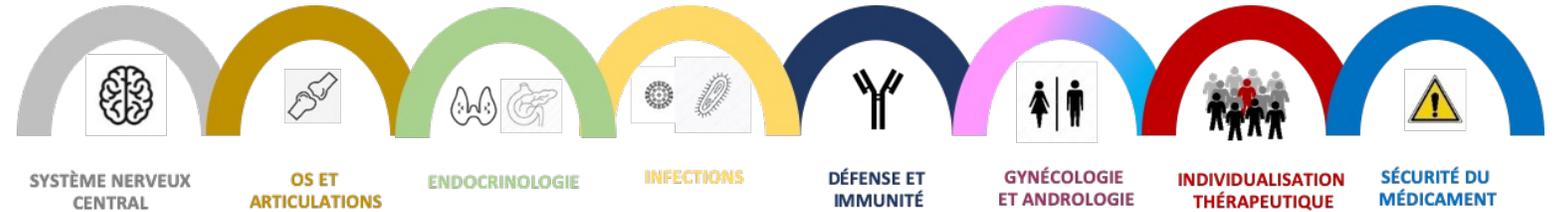
14H200b : Populations Vulnérables (resp. Prof. Chantal Csajka)

14H200c : ORL/Ophthalmo/Dermato (resp. Prof. Yogeshwar Kalia)

Pour passer les 3 examens, vous devez vous inscrire à Moodle [Capsule Cancer 14H200a](#) (voir aussi "modalité d'examen")

Langue : anglais et français

# Sciences cliniques



## Capsules : nouvelles thématiques

Cancer, ORL, dermatologie, ophtalmologie

Populations vulnérables : pédiatrie, grossesse, gériatrie

...

## Cas cliniques intégrés

Cardiovasculaire, pulmonaire, neurologique etc.

Thématiques transversales

# Cas cliniques intégrés (14H210)

Responsable: Prof. Chantal Csajka ([chantal.csajka@unige.ch](mailto:chantal.csajka@unige.ch))

- Approfondir les **connaissances théoriques** et développer des **compétences pratiques** dans la gestion de situations cliniques.
- Développer les **liens entre les connaissances des sciences fondamentales et cliniques** permettant de valoriser les compétences pharmaceutiques du pharmacien dans la pratique clinique hospitalière et ambulatoire

## **Travail individuel et en groupe (Travaux dirigés)**

L'approche pédagogique est centrée sur le raisonnement clinique, la bonne utilisation des ressources bibliographiques, la communication en santé et la contextualisation de la prise en charge et la connaissance des monographies de médicaments

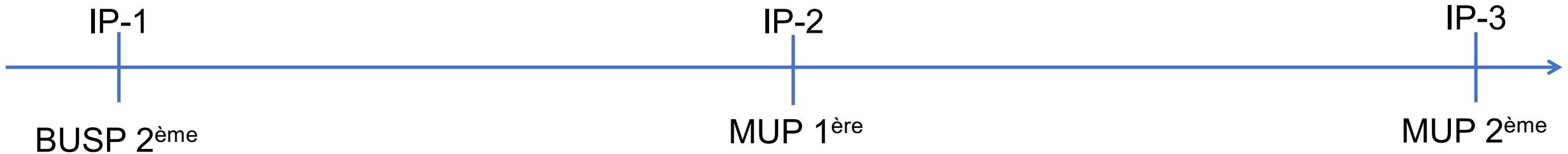
## **Evaluation**

Réussite des cas intégrés, évalués en cours de semestre (automne et printemps) **Prérequis à l'inscription à l'examen QCM**

Examen QCM connaissance des médicaments et vignettes cliniques (session de juin).

**Note finale combinant le résultat des rapports des cas cliniques intégrés et du QCM**

# Formation interprofessionnelle (IP) au Master: 2 modules MUP1 et MUP2



Quatre axes principaux pour IP-2 et IP-3:

- la **SIMULATION**, par des mises en situation avec les étudiants de la Fac Med et de la HEdS.
- le **SHADOWING** (stages), pour mieux connaître les autres professionnels de la santé (p.ex. médecin, infirmier.ère, ambulancier, centrale 144, podologue, nutritionniste, etc.) MUP1 et la trajectoire des patients chroniques (MUP2)
- Du **e-learning** pour renforcer les connaissances de TeamSTEPPS et les compétences IP
- Travail de recherche et d'analyse de la **littérature IP**

**Introduction IP-2 à ne pas manquer le 17 octobre 2023 de 8h15 à 10h00**



# Cours transversal en communication en santé



## Principaux objectifs

Capsule Cancer  
Capsule Médicament et société IV  
Capsule Cas intégrés

Décrire les concepts de base de **l'entretien motivationnel** et mener un entretien selon ces concepts

Décrire le concept de **l'empowerment** et comment le promouvoir à travers des vignettes cliniques

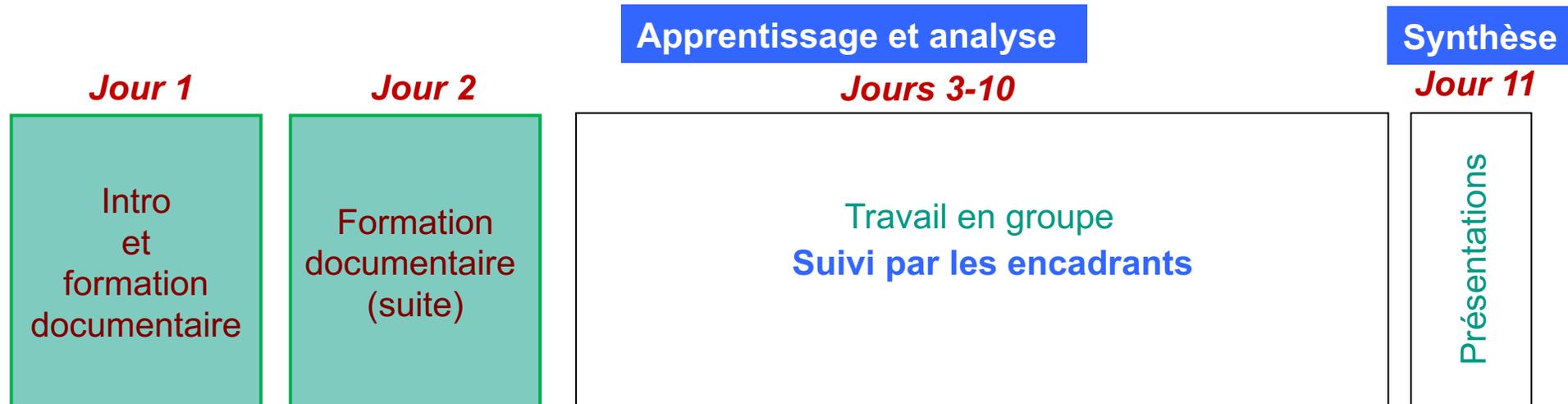
Etablir une communication adéquate avec les **patients vulnérables**

Intégrer les **outils de santé digitale et écrite** tant avec les professionnels de la santé qu'avec les patients

# Projet interdisciplinaire (14H907)

Acquisition de compétences pour aborder un sujet nouveau

- recherche bibliographique
- lecture scientifique
- développement du sens critique
- confrontation d'idées



**Ceci est considéré comme un TD et votre présence est obligatoire lors de l'introduction (23 février 2024), la formation documentaire (23 et 26 février 2024), l'atelier sur l'art de faire une présentation (date à définir) les réunions avec l'encadrant et la journée de présentations (8-10 avril 2024)**

# Option master

L'automne: octobre - décembre 2023

Printemps: février - mai 2024

Vous devez être contacté par l'enseignant avant le premier cours  
L'attribution a été faite en septembre

Fin du cours: marqué

Contact: [secetu-pharm@unige.ch](mailto:secetu-pharm@unige.ch)

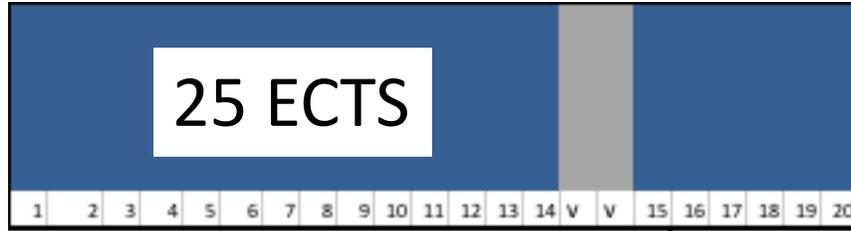
Responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska  
[Patrycja.Nowak-Sliwinska@unige.ch](mailto:Patrycja.Nowak-Sliwinska@unige.ch)

Le choix de 2 cours est obligatoire, 1 par semestre.  
 Au moins un cours choisi parmi les cours de pharmacie.

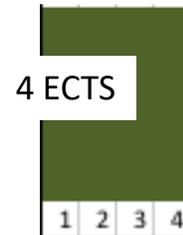
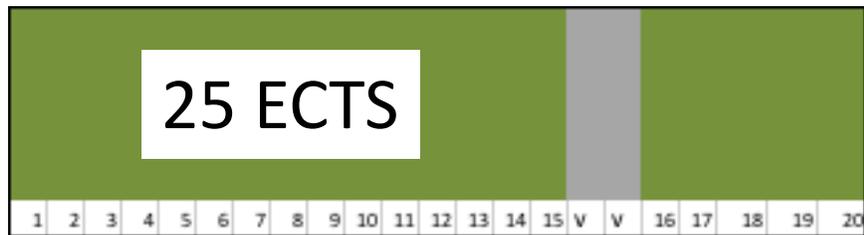
| Code cours | Nom du cours   | Période   | responsable   |
|------------|--|-----------|---|
| 19H001     | Combination therapies for cancer: challenges and smart solutions                             | Automne   | Patrycja Nowak- Sliwinska                                 |
| 19H003     | Carcinogenèse et mutagenèse  | Automne   | Muriel Cuendet  |
| 19H010     | Nanomédecine - nanomédicament  | Automne   | Eric Allémann / Yogi Kalia                                |
| 19H300     | Médecine transfusionnelle: un voyage inattendu en dehors du corps humain                     | Automne   | Chantal Csajka / Michel Prudent                           |
| 14H964     | Considérations sur le développement de médicaments complexes                                 | Automne   | Gerrit Borchard   |
| 223O424    | La méditation de pleine conscience (Mindfulness) : apprendre à prendre soin de soi pendant l | Automne   | Russia Ha-Vinh Leuchter / Françoise Jermann / Serge Rudaz |
| 19H002     | Les problèmes pharmaco-thérapeutiques: un mode d'emploi pour ne pas se décourager            | Printemps | Chantal Csajka / Bertrand Guignard                        |
| 19H100     | Les anticancéreux conventionnels et les médicaments radiopharmaceutiques en milieu hospit    | Printemps | Sandrine Fleury   |
| 14F012     | Elements of Proteomics and Metabolomics: Translation to Human Diseases                       | Printemps | Serge Rudaz / JC Sanchez                                  |
| 19H310     | Phagothérapie et thérapie par les lysines de bactériophages                                  | Printemps | Grégory Resch / Chantal Csajka                            |
| 19H330     | Advanced Modelling and Simulations for Pharmaceutical Sciences                               | Printemps | Francesco Gervasio  |

+ autres cours à la plateforme de la faculté de médecine

# Cursus STAGE – MUP2



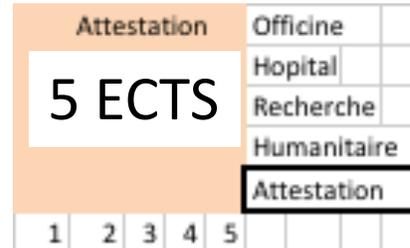
Travail personnel de Recherche  
(20 Semaines)



Stage d'assistanat en officine (20 Semaines)  
+ 2 semaines Prestations pharmaceutiques  
(juin) + en cours d'année

Module  
interprofessionnel  
3 (1 semaine)  
(2 ECTS)

Suivi  
Pharmaceutique  
Hospitalier  
(1 ECTS)



Stage à Options  
(5 semaines)

**Attestation**

52 semaines  
(4 vacances)

# Depuis 2021-2022 :

## Evaluation du stage d'assistantat en officine (20 semaines)

**Objectif:** renforcer l'accompagnement des maîtres de stage afin de garantir ensemble les objectifs d'apprentissage du stage.

Rubriques principales de l'évaluation:

1. Informations générales
2. Rôle de l'université
3. Conditions du stage
4. Interprofessionnalité
5. Objectifs du stage
6. Supervision

+ Séance deux fois par année entre ISPSO et maîtres de stage

Responsables: Pr. Marie Schneider et Pr. Eric Allémann

**MERCI de bien remplir l'évaluation!**

**MODÈLE**

evasys Questionnaire pour l'évaluation des stages en pharmacie evasys



Cocher :     Veuillez utiliser un stylo ou un marqueur fin. Ce questionnaire sera traité automatiquement.  
Corriger :     Remplissez complètement la case faussement cochée, puis cochez votre nouveau choix.

Les résultats de cette évaluation permettront à l'équipe enseignante en charge des stages de connaître la façon dont vous jugez votre stage et de trouver, le cas échéant, des possibilités d'amélioration. En répondant à ces questions, vous contribuez à l'amélioration des enseignements et des cursus offerts à l'Université de Genève.

Ce questionnaire est anonyme, vous êtes libre de donner votre avis personnel.

Pour chaque énoncé, merci de sélectionner la case qui correspond à votre opinion. Nous vous encourageons à développer votre opinion par des remarques qualitatives à l'intention de l'équipe enseignante.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

**1. Informations générales**

1.1 Le stage s'est déroulé dans le canton de :  Berne  Fribourg  Genève  
 Jura  Neuchâtel  Vaud  
 Valais  Autre

1.2 Le stage a duré:  20 semaines  25 semaines

**2. Rôle de l'université**

|  | Non                      | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui                      | Sans avis                |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 2.1 Les objectifs ont été clairement communiqués   | <input type="checkbox"/> |
| 2.2 Les ressources documentaires (modes opératoires, liste de préparations recommandées par ex.) nécessaires à l'accomplissement du stage ont été mises à disposition (cf. liste des objectifs de stage) | <input type="checkbox"/> |

**3. Conditions du stage**

|  | Non                      | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui                      | Sans avis                |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.1 Mon stage m'a permis d'atteindre les objectifs annoncés  | <input type="checkbox"/> |
| 3.2 L'organisation du stage m'a permis d'avoir du temps de travail personnel (tisser des liens avec la théorie, analyse de la pratique, documentation de cas, préparations galéniques variées, élaboration carnet de conseils, classeur d'assistantat)(cf. liste des objectifs de stage) | <input type="checkbox"/> |
| 3.3 Les modalités du stage (pourcentage d'activité, jours de présence, responsables de stage, etc.) ont été clarifiées au cours de l'entretien d'embauche et/ou à la signature du contrat  | <input type="checkbox"/> |
| 3.4 Je me suis senti-e bien intégré-e dans l'équipe (respect des conditions du contrat)  | <input type="checkbox"/> |
| 3.5 Le climat de travail durant le stage était agréable (ouverture, confiance, qualité de la relation)   | <input type="checkbox"/> |
| 3.6 J'ai pu accéder au matériel à disposition pour l'accomplissement du stage (ex : ordinateur, ressources documentaires, matériel de laboratoire)   | <input type="checkbox"/> |

## Possible dès l'obtention du Bachelor : → ECTS en MUP2

---

**STAGE A OPTION : RECHERCHE, OFFICINE, HÔPITAL, INDUSTRIE, HUMANITAIRE, AUTRES (5 SEMAINES) 14H958**

---

**Annuel**

**5 ECTS**

*Enseignant responsable* S. Rudaz

*Autres Enseignants* P. Bonnabry

---

### **Objectif**

Le stage à option (le Stage) constitue une possibilité pour les étudiant-e-s de consolider un aspect pratique de leurs études en sciences pharmaceutiques.

### **Contenu**

Il est constitué de cinq semaines, pouvant être additionnées au travail personnel de recherche ou au stage en officine. Il peut également être effectué au sein d'un hôpital, d'une industrie, d'organisme reconnu national ou international et peut-être également réalisé dans le domaine de la pharmacie humanitaire ou d'un projet personnel.

Pour autant que les semaines du Stage ne soient pas effectuées en complément du travail personnel de recherche ou du stage en officine, il nécessite une approbation préalable de la part de l'enseignant responsable.

Le Stage à option peut être effectué dès la réussite du Bachelor. Il est crédité en MUP2.

L'ensemble des modalités concernant le Stage est précisée sous Moodle.

# Moodle pour toutes informations ...

The screenshot shows the Moodle interface for a course. At the top, the Moodle logo and URL 'Moodle.unige.ch' are on the left, and navigation links 'Mes cours' and 'Catalogue des cours' are on the right. A notification bell icon with a red '9' and a chat icon are also visible. The course title 'STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire' is prominently displayed in the center. To the right of the title is a pink button labeled 'Activer le mode édition' and a gear icon. Below the title, the course ID '14H958' is shown in pink. On the right side, there are three buttons: 'Sections de cours' with a dropdown arrow, 'Participant-es', and 'Notes'. Below the course title, the section 'Généralités' is highlighted. The text under 'Généralités' explains that the Stage à Option is a possibility for students to give specificity to their personal work. It lists two points: 1. The Stage can be completed upon obtaining the Bachelor (or complementary certificates CC), with credits awarded in MUP2. 2. Except for exceptions, it cannot be fractionated.

Moodle.unige.ch

Mes cours Catalogue des cours

STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire

Activer le mode édition

14H958

Sections de cours Participant-es Notes

## Généralités

Le Stage à Option (ci-après le Stage) constitue une possibilité pour l'étudiant(e) de donner une spécificité à son travail personnel.

1. Le Stage peut être effectué dès l'obtention du Bachelor (respectivement des certificats complémentaires CC). Les crédits afférents sont délivrés en MUP2
2. Sauf exception, Il ne peut pas être fractionné.

Cours : STAGE A OPTION: Rech X

https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=4247

Rechercher

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Moodle.unige.ch Mes cours Catalogue des cours Serge Rudaz

## STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire

14H958

Sections de cours Participants Notes Ajouter un bloc

Vous trouverez ici **quelques exemples de stages** humanitaires, hospitaliers et/ou d'industrie effectués par des étudiant-e-s en Pharmacie de part et d'autres du monde.

**Attention, certaines images peuvent choquer**, mais sont le témoignage de la réalité des stages effectués.  
--> Merci à toutes et tous qui ont accepté de partager leur expériences.

Témoignage de Stage "Humanitaire" à l'étranger

- 2018 - Agathe Josserand - Industrie - Guatemala .pdf
- 2018 - Andréa Levray - Humanitaire - Togo.pdf
- 2019 - Alexandra Neuenschwander - Humanitaire - Panama.pdf
- 2019 - Camille Maritz - Humanitaire - Kenya.pdf
- 2019 - Charlène Collaudin - Humanitaire - Kenya.pdf
- 2020 - Aleksandar Jovanovic - Industrie - Serbie.pdf
- 2020 - de Sousa Magalhaes\_Maybon - Hopital - Bresil.pdf
- 2020 - Ferdinand Le Bloc'h - Humanitaire - Ghana.pdf
- 2020 - Kevin Clark - Humanitaire - Senegal.pdf

Télécharger le dossier

Témoignages ...

RDV - le 2 Octobre 16h15 - Renold

# Fraudes et Plagiat

[Voir https://memento.unige.ch/doc/0008/](https://memento.unige.ch/doc/0008/)

Notre Section se réfère au :

REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée.
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

# FRAUDE

Toute fraude (ou tentative de fraude) est sanctionnée par un 0.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de fraude mineure et/ou non préparée à l'avance.
2. Annulation de la session complète en cas de de fraude majeure et/ou préméditée.

→ **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**

3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour une fraude (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

# PLAGIAT

Tout plagiat (ou tentative de plagiat) est évalué par le collège des professeurs, qui se prononce sur l'importance de celui-ci.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de plagiat avéré mais considéré comme mineur
  2. Annulation de la session complète en cas de en cas de plagiat avéré et considéré comme majeur
- Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.
3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour un plagiat (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

# EXAMENS: MATÉRIEL AUTORISÉ

*1. Seul le matériel autorisé peut être utilisé pendant un examen ou un contrôle continu*

*2. Les téléphones portables, les montres connectées, les agendas électroniques et les objets similaires sont considérés comme non autorisés. Toute forme de communication (ou de tentative de communication) envers l'extérieur au moyen de dispositifs non autorisés est strictement interdite. Ces dispositifs doivent être placés de façon hors de portée, débranchés et visibles, pendant toute la durée d'un examen en présentiel.*

*3. Tout manquement à ces dispositions est considéré comme une tentative de fraude et sera traité selon les dispositions en vigueur en Section.*

# Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

# Mediaserver

Le système de mise en place de l'enregistrement étant nouveau avec Mediaserver, nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

# Pré-requis pour commencer le travail personnel de recherche

Suite à la réforme du Master, les pré-requis pour commencer le travail personnel de recherche sont d'avoir réussi :

- **Projet interdisciplinaire (14H907)**
- **Médicament et Société (14H300)**
- **Médicament et Patient (14H200)**

La liste des projets de master sera annoncée prochainement

# Séance d'information pour les travaux de master, période d'assistantat et stage à option

Séance **obligatoire**: lundi 2 octobre 2023, 16h15-18h, Auditoire Renold

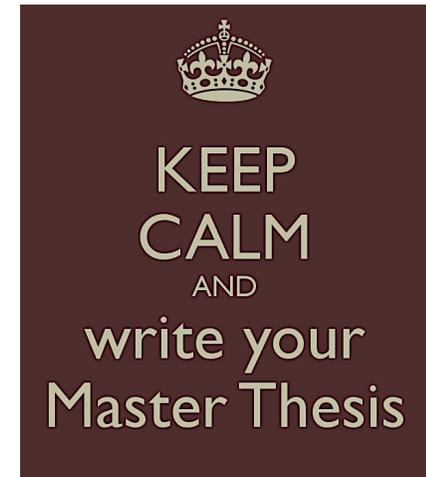
- Quelles démarches effectuer pour trouver un sujet de master à l'Université, en industrie; en Suisse ou à l'étranger
- Quelles démarches pour la période d'assistantat (stage en officine)
- Quelles démarches pour trouver un stage à option de 5 semaines
- Ces démarches commencent pour vous cet automne !
- Vous pouvez déjà consulter Moodle (Master 2<sup>ème</sup> année)



# Mobilité des étudiant(e)s Travaux de Master

# 1) Le projet de Master

- Le projet du travail personnel de recherche effectué à l'étranger doit être de **même niveau scientifique** que les projets internes et ainsi **être conforme aux exigences de la Section**
- Un **rapporteur de la Section** (niveau Prof/MER) suivra les progrès du projet. Il fait office de rapporteur et constitue le jury selon les dispositions de la Section.
- La **date de soumission et le lieu est fixée en coordination** entre les enseignants de l'université hôte et le rapporteur
- Basé sur l'évaluation par le jury, **la Section donne des crédits** pour le travail de recherche personnel



## 2) Swiss-European Mobility (ex Erasmus)

- Plusieurs **conventions d'échange** entre UniGe et universités hôtes en Europe.
- Liste disponible sur le site web du **Service des Affaires Internationales** UniGe.
- Souvent des interactions entre les enseignants UniGe et à l'université hôte.
- Option de recevoir une **bourse de mobilité** financée par la Confédération suisse (env. CHF 1'500 par semestre): **à vérifier**.
- **Mêmes exigences** par rapport à la durée, niveau scientifique, etc.

### 3) Autres: Corée du Sud, Japon, Australie, Etats-Unis, Madagascar, Nouvelle Zélande...

- **Initiative** de l'étudiant d'identifier une université/enseignant hôte
- Contacter GB pour **validation**
- Possibilité d'un préavis négatif
- **Mêmes exigences** par rapport à la durée, niveau scientifique, etc.



## 4) Personnes et institutions impliquées

Pr. Gerrit Borchard, [gerrit.borchard@unige.ch](mailto:gerrit.borchard@unige.ch), Responsable pour la mobilité des étudiants de la Section

Site web du Service des Affaires Internationales de l'Université de Genève:  
<https://www.unige.ch/international/fr/>

Guichet Mobilité de l'Université de Genève, Mme Isabelle de Vinck,  
[Guichetmobilite@unige.ch](mailto:Guichetmobilite@unige.ch), Uni Mail, bureau R055, +41 22 379 80 86

Site web de la Faculté de Pharmacie à l'Université de Montréal:  
<http://www.pharm.umontreal.ca/accueil/>

Site web de la Faculté de Pharmacie à l'Université Libre de Bruxelles:  
<http://www.ulb.ac.be/facs/pharma/futur-etudiant.html>

# Calendrier

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispso.unige.ch/horaires>

The screenshot shows a web-based timetable for the week of September 20-24, 2021. The interface includes a navigation bar with 'Aujourd'hui' and navigation arrows, and a date range '20 - 24 sept. 2021'. The timetable is organized by days (columns) and hours (rows). Callouts highlight specific features: 'Horaire' points to the time slot, 'Salle' points to the room information, and 'Non Présentiel' points to a course icon. The courses listed include 'Cours à distance', 'Chimie organique', 'Mathématiques générales: exercices', 'Sciences pharmaceutiques I', 'Introduction à l'informatique: travaux pratiques', and 'Botanique systématique et pharmaceutique'.

|      | mar. 21/09   | mer. 22/09  | jeu. 23/09   |
|------|--|---|--|
| 08 h |  |   |  |
| 09 h | 8:15 - 9:00 - Cours à distance (Icon: Laptop) 8229   | 8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4538                   | 8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000EX Mathématiques générales: exercices 4532                |
| 10 h | 9:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4538                              | 10:15 - 12:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4535 | 10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000 Mathématiques générales 4535                            |
| 11 h |  |   |  |
| 12 h |  |   |  |
| 13 h |  | 13:15 - 14:00 - Cours à distance (Icon: Laptop) 8229                                  | 13:15 - 15:00 - CMU - B00.1716 (TeachLab) 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques 4567 |
| 14 h | 13:15 - 16:00 - Grand auditoire école de physique 11P095 Physique générale pour pharmaciens 4489 | 14:15 - 16:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I 4567                     | 14:15 - 18:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4535                  |
| 15 h |  | 15:15 - 17:00 - SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique 4510    |  |
| 16 h |  |   |  |

# Calendrier

## Affichage des détails d'un cours

Click sur l'occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

The screenshot displays a calendar interface with a date range of 20 to 24 September 2021. A modal window is open, showing details for a course. The course is titled '11P095 Physique générale pour pharmaciens' and is scheduled for 20.09.2021 from 13:15 to 16:00 in the 'Grand auditorio école de physique'. The instructor is 'Afzelius Mikael (Responsable)'. A mouse cursor is clicking on the course occurrence in the calendar grid below the modal.

20 – 24 sept. 2021

| Sem. 38 | lun. 20/09 | mar. 21/09 | mer. 22/09 | jeu. 23/09 |
|---------|------------|------------|------------|------------|
| 07 h    |            |            |            |            |

Bachelor 1 - Sc. Pharma - 11P095

11P095  
Physique générale pour pharmaciens

Date: 20.09.2021 | Horaires: 13:15 - 16:00 | Salle: Grand auditorio école de physique

Enseignants: Afzelius Mikael (Responsable)

Fermer

| 13 h | 13:15 - 16:00 - 11P095<br>Physique générale pour pharmaciens<br>Grand auditorio école de physique | 13:15 - 14:00 - Cours à distance                                   | 13:15 - 15:00 - 11H912<br>Introduction à l'informatique: travaux pratiques<br>CMU - B00.1716 (TeachLab) |
|------|---|--|---|
| 14 h |   | 14:15 - 16:00 - 11C003X2<br>BIOCHIMIE I<br>SCII - A300 (Auditoire) | 14:15 - 18:00 - 11H010<br>Sciences pharmaceutiques I<br>UNIL - Amphipôle (Auditoire B)                  |
| 15 h |   |  | 15:15 - 17:00 - 14B015<br>Botanique systématique et pharmaceutique<br>SCIII - 15081                     |
| 16 h |   |  |   |

# Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0  
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.

Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas (attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants